

Gras Savoye et l'APST renouvellent et renforcent leur partenariat

(Communiqué de presse – 28 janvier 2016)

Devant le succès rencontré par les différentes offres proposées à ses adhérents, l'APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) et Gras Savoye ont décidé de renouveler leur partenariat pour une nouvelle période de trois ans.

Gras Savoye est le courtier de l'APST pour l'assurance du fond de garantie obligatoire pour la profession des agences de tourisme. Pour exercer le métier de professionnel du Tourisme en France, il est en effet impératif d'obtenir une garantie financière, dont le montant a été cette année déplafonné par les Pouvoirs Publics. La garantie financière doit couvrir la totalité des fonds déposés par les clients, et son montant a donc été augmenté et porté à 12 M€ en novembre 2015.

« Gras Savoye propose également aux adhérents de l'APST des conditions préférentielles pour couvrir les risques propres des agences de voyages comme la Responsabilité Civile Professionnelle, ou l'assurance des locaux. Il est aussi le courtier sur le volet Protection juridique offerte à ses adhérents par l'APST » précise Joël Guillemin, Directeur Gras Savoye Tourisme.

François Bucchini, Directeur Général Adjoint de Gras Savoye, se félicite de cette collaboration : « Nos liens avec l'APST sont forts et nos relations établies de longue date trouvent un nouvel essor. Nous aurons à cœur de poursuivre notre partenariat en proposant des solutions pratiques toujours plus adaptées à l'évolution des besoins et des risques auxquels nos clients font face. »

De son côté Raoul Nabet, Président de l'APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) souligne : « la parfaite et efficace collaboration qui existe entre Gras Savoye et l'APST, ce dont nos 3 000 Adhérents n'ont qu'à se féliciter. Plus qu'un contrat, c'est un véritable Partenariat qui unit nos deux maisons dont la fidélité réciproque est un gage de savoir-faire nous permettant d'aborder au mieux l'évolution de nos métiers ».

Plus d'informations sur [Gras Savoye Tourisme](http://www.grassavoye.com).

Gras Savoye, premier courtier d'assurance en France et 10^{ème} mondial existe depuis 1907. En plus de 100 ans, le Groupe s'est développé en plaçant le client au cœur de ses préoccupations et en l'accompagnant dans tous les aspects de la gestion et de la couverture de ses risques, Premier réseau de courtage d'assurance en région, Gras Savoye traite toute la chaîne de risques : le conseil, la négociation des contrats avec les assureurs, la gestion des contrats et des sinistres. Il a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 566 millions d'euros et compte 3900 collaborateurs.

Gras Savoye fait partie du Groupe Willis Towers Watson, au service de ses clients dans plus de 120 pays.

www.grassavoye.com

Responsable Relations Presse

Céline MESLIER

celine.meslier@grassavoye.com / T : + 33 1 41 43 55 02

